

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces, à être publiés dans ce journal, doit être adressé à **Hector A. Proulx, Gérant.**

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Miracle à la Bonne Sainte Anne de Beau-pré.—Préparatifs pour la tenue de l'Exposition Provinciale qui doit avoir lieu à Québec.—Transport, par chemin de fer du Lac St-Jean, du bétail et produits agricoles destinés à l'Exposition Provinciale.—Les animaux des Cantons de l'Est à la prochaine Exposition Provinciale à Québec.—Visite officielle à l'école d'agriculture et à la ferme-modèle de Ste-Anne.

Causerie Agricole : Du soin et de l'éducation des poulains.

Sujets divers : La prévoyance chez le cultivateur.—Du soin à donner aux abeilles pendant les mois d'août à décembre.

—Maladies des porcs : avives, serrements des dents et soies ; traitements préservatifs.

Choses et autres : Etablissement d'un jardin botanique et d'un musée général, sur la "Ferme expérimentale près d'Ottawa."
—La culture du foin dans le comté de Chicoutimi.

Recettes : Enduits pour les toits.—Framboises embouteillées.

Couvent des RR. Sœurs de la Charité, à Ste-Anne de la Pocatière.—Nous attirons particulièrement l'attention de nos lecteurs sur le programme d'enseignement de cette institution, que nous publions dans nos pages d'annonces. Ce couvent, fondé depuis déjà plusieurs années, jouit d'une bonne réputation par l'enseignement qui s'y donne et l'attention toute particulière que l'on sait donner aux élèves qui le fréquentent, au point de vue du bien-être et de la bonne hygiène. Chaque année, plusieurs élèves qui se destinent à l'enseignement, et ayant terminé leur cours se présentent au Bureau des examinateurs de Québec pour y obtenir leur diplôme. Cette année Mlle Josephine Hadon, de la Rivière-Onelle, a obtenu un diplôme d'école-modèle; et pour école élémentaire: Dllcs Josephine Courcy, Eulalie Pelletier de Ste Louise, Anaïs Pelletier de St Roch, et Sarah Verret de Ste Anne.

M. C. Bouchard, inspecteur d'écoles, sur l'invitation qui lui en a été faite par Madame la Supérieure, a présidé aux examens du mois de juin dernier, à cette institution. Après avoir fait subir aux élèves un examen de plusieurs heures, il n'a eu que des éloges à offrir aux élèves qui ont fait preuve d'une grande capacité sur toutes les matières enseignées dans cette institution.

REVUE DE LA SEMAINE

Miracles à la Bonne Ste Anne de Beau-pré.—La bienveillante protection de la Bonne Sainte Anne, sur notre pays, se fait toujours sentir d'une manière admirable, et particulièrement à l'occasion des nombreux pèlerinages qui se font à la Basilique de cette Grande Thaumaturge à Ste Anne de Beau-pré. Il semble que depuis que la Province de Québec a été mise sous son maternel patronage, par les autorités religieuses, cette grande sainte multiplie ses merveilles de bonté à notre égard.

Dernièrement encore, dans un pèlerinage des diocésains de Nicolet, ayant à leur tête leur digne évêque, Mgr Gravel, trois miracles ont eu lieu dans le sanctuaire de Ste Anne de Beau-pré, où depuis plus de deux mois affluent des milliers de fidèles de toutes les parties de notre pays, ainsi que des Etats-Unis. Un homme qui s'était donné un coup de hache sur la rotule du genou, et qui ne pouvait plus marcher, est revenu de la Bonne Sainte Anne, parfaitement guéri.—Un enfant sourd-muet, âgé de cinq ans, s'est mis subitement à entendre; il ne lui reste plus qu'à apprendre à parler.—Une petite fille de huit ans, dont le côté gauche était mort, a retrouvé la santé complète.

Lors du pèlerinage des paroissiens de St Pierre les Becquets, à Ste Anne de Beau-pré, quatre guérisons miraculeuses ont été signalées, et en particulier celui d'une vieille femme du nom de Olympe Hould, paralytique. Elle gardait le lit depuis cinq ans. Elle fut apportée de la même manière au pied de la statue de la Bonne Sainte Anne, puis de là au balustré où elle reçut la Sainte Hostie.

Grands furent l'étonnement et la joie de toute l'assistance, quand au milieu du sermon donné par le Rév. Père Savard, on vit la paralytique quitter sa chaise à porteurs, se lever et marcher dans l'église, absolument guérie. La Bonne Sainte Anne, une fois de plus, avait opéré cette merveille. Suivant l'usage, la

déclaration de la miraculée a été enregistrée dans le livre qui contient l'attestation de milliers de guérisons opérées dans le sanctuaire de Ste Anne de Beau-pré.

Nous lisons dans les *Annales de la Bonne Ste Anne de Beau-pré*, numéro du mois d'août courant, le récit suivant d'une guérison miraculeuse dont ont été témoins au-delà de onze cents pèlerins du Nouveau-Brunswick qui pour la première fois s'étaient rendus à Ste Anne de Beau-pré :

"..... Le Rév. Père Fiévez monte en chaire pour adresser une allocution à nos braves et valeureux compatriotes acadiens du Nouveau-Brunswick. Au moment où il va commencer, le frère sacristain traverse le chœur conduisant un homme devant lui. Ils s'arrêtent tous deux au pied de la chaire. "Qu'y a-t-il, demande le prédicateur ?" Le frère répond : "C'est un homme qui après avoir boité depuis trente deux ans, a jeté ses béquilles, et n'en a pas besoin pour marcher."—"Allez devant l'autel, mon brave homme, lui dit le Rév. Père, et remerciez Sainte Anne publiquement de vous avoir guéri." Et l'homme se rendit à l'autel, et toute l'assistance émerveillée et touchée, se prosterna à genoux pour rendre grâces à Dieu de la vertu de sa servante. Puis le Rév. Père prêche une chaleureuse instruction sur le beau texte : "Dieu est admirable dans ses saints."—Toute l'assistance pleurait d'émotion et de bonheur.

Gloire et reconnaissance à notre Bienheureuse Protectrice et Mère.

Préparatifs pour la tenue de l'Exposition Provinciale, à Québec.—Nous lisons ce qui suit dans *l'Événement* :

"Une visite sur les terrains de l'Exposition nous a convaincu que toute les mesures nécessaires étaient prises pour rendre justice aux exposants et assurer le confort aux visiteurs.

"Les terrains de l'exposition s'étendent à perte de vue et déjà de côté et d'autre s'élèvent les constructions destinées à recevoir les produits de tout genre.

"C'est vraiment réjouissant de voir l'animation qui règne sur les lieux. Une armée d'ouvriers, sous le commandement de M. Picard, travaille activement à parachever les stalles destinées aux chevaux et aux plus beaux spécimens de races bovine, ovine et porcine.

"Le regard se porte ensuite avec plaisir sur une ferme modèle dont un spécialiste distingué, M. Ed. A. Barnard, a donné les plans, et que les ouvriers s'appliquent à reproduire avec le plus d'exactitude possible.

"La ferme-modèle comporte une cave et un étage supérieur pour l'emmagasinage du foin, des grains, etc.

"Puis aux extrémités de la ferme, deux silos d'une hauteur respective de vingt pieds et dans lesquels l'on a déjà placé quinze mille livres de trèfle.

"Lorsque l'on aura mis une dernière main à ces silos, ils se trouveront couronnés de deux gracieux balcons où pourront s'installer à leur aise les fanfares chargées de charmer les oreilles des visiteurs.

"La construction de chacun de ces silos coûte quatre vingts piastres.

"La ferme-modèle, quoiqu'encore inachevée, a reçu sa toiture, et l'on compte qu'avant une quinzaine

tout sera fini. Elle mesure en longueur cent deux pieds et en largeur vingt-neuf pieds.

"Les stalles pour les animaux sont prêtes et déjà au centre des terrains de l'exposition, l'on a élevé une cage circulaire dans laquelle seront introduits tous les sujets de la basse cour.

"La cage comprendra deux cent soixante seize compartiments.

"Pour la commodité des visiteurs, deux jolis édifices, devant servir de restaurants, sont en voie de construction. On s'est occupé de les rendre spacieux afin d'éviter l'encombrement."

Transport, par chemin de fer du Lac St Jean, du bétail et produits agricoles destinés à l'Exposition Provinciale.—Nous sommes heureux d'apprendre que la Compagnie du chemin de fer de Québec au Lac St-Jean a décidé d'offrir aux cultivateurs du Lac St-Jean de transporter gratuitement le bétail et les produits agricoles qu'ils enverront à l'Exposition Provinciale de Québec. C'est la première fois, croyons-nous, qu'une compagnie de chemin de fer se montre aussi libérale à l'égard d'une exposition et de ceux qui doivent en profiter en y exhibant leurs produits.

Il est à espérer que cet avantage engagera un grand nombre de cultivateurs de cette région fertile et encore trop peu connue, à envoyer leurs produits agricoles à Québec.

La voie ferrée qui conduit au Lac St-Jean se prolonge actuellement jusqu'à 150 milles de Québec et traverse quelques-unes des plus belles régions agricoles de la Province. Nous espérons que pendant la tenue de l'Exposition, la Compagnie du chemin de fer de Québec au Lac St-Jean organisera des trains-excursions, afin de permettre à ceux qui voudraient s'établir comme colons, l'avantage de visiter cette région et y faire choix de lots qu'ils pourraient immédiatement mettre en état de culture.

Les animaux des Cantons de l'Est à la prochaine Exposition Provinciale à Québec.—M. R. H. Tyles, secrétaire-trésorier de l'Association agricole des Cantons de l'Est, informe que les Cantons de l'Est se proposent de prendre une part très considérable à l'Exposition Provinciale de Québec et d'y envoyer des animaux d'une rare beauté et de toutes races. Les produits de l'industrie laitière y seront représentés d'une manière spéciale. Motif de plus pour nos cultivateurs désireux de faire l'achat d'animaux de choix, de se rendre à cette Exposition, car au dernier jour de l'Exposition il y aura, croyons-nous, encaissement d'un grand nombre d'animaux qui auront été primés et autres, comme cela se pratique d'ordinaire à la clôture de nos expositions provinciales.

Visite officielle à l'école d'agriculture et à la ferme-modèle de Ste-Anne.—Jeudi dernier, le 4 août, MM. les membres du Conseil d'agriculture faisant partie du Comité de visite des écoles d'agriculture de la Province de Québec, ont été occupés à visiter l'école d'agriculture et la ferme modèle de Ste-Anne, accompagnés du directeur de l'école d'agriculture, Le Rév. M. Tremblay; du professeur d'agriculture, M. J. D. Schmouth, et du chef de pratique à la ferme modèle, M. Joseph Roy.

Dans les circonstances actuelles, au moment même où nos gouvernants sont à délibérer sur les meilleurs moyens à prendre pour assurer à notre Province le

véritable progrès agricole, les visites de nos écoles d'agriculture ont assurément leur importance. Tous les véritables amis de notre agriculture le proclament hautement : le point de départ de ce progrès si ardemment désiré se trouve dans l'enseignement agricole qu'il convient de donner à la jeunesse de notre pays, afin qu'elle ait en grand honneur la culture des champs qui seule peut leur assurer l'aisance et le bien-être, si elle sait en tirer avantageusement parti. Il importe donc que l'on sache si nos écoles d'agriculture actuellement existantes, sont à la hauteur de leur mission, et si la somme de bien à leur crédit est suffisante non-seulement pour en assurer le maintien, mais pour leur permettre de donner à la mission qui leur est dévolue un plus grand accroissement et une action plus étendue et plus en rapport avec les besoins de notre agriculture.

Nous ne pouvons et nous ne devons pas rester en arrière des autres pays ; mais pour cela il ne faut pas chercher à détruire ce qui a été édifié par le plus pur dévouement à la classe agricole, par ceux qui ont véritablement à cœur de contribuer au véritable progrès agricole, qui s'opère lentement mais sûrement dans notre pays, grâce aux institutions agricoles de toutes sortes que nous possédons : les sociétés d'agriculture, les cercles agricoles, les écoles d'agriculture, les fermes-modèles, les journaux d'agriculture et les sociétés de colonisation. N'allons pas chercher le progrès agricole en dehors de ces institutions, car ce serait vouloir la déchéance de notre agriculture. Toutes ces institutions s'enchaînent tellement qu'elles sont indispensables.

Cependant au plus fort de la propagande qui se poursuit en faveur du progrès agricole, nous entendons des cris discordants qui nous font douter du succès. D'un côté, nous voulons que nos sociétés d'agriculture disparaissent sous prétexte que leur utilité a cessé de se faire sentir ; de l'autre, on craint l'établissement des cercles agricoles, parce qu'on est sous l'impression qu'ils sont établis uniquement pour remplacer les sociétés d'agriculture ; les journaux d'agriculture ont aussi leurs détracteurs de la part de ceux qui se croient trop savants pour les recevoir, et qui même ont la hardiesse de demander qu'on retranche à ces journaux l'appui qu'ils reçoivent de nos gouvernants. Nos écoles d'agriculture fondées au prix de grands sacrifices ont aussi, nous ne dirons pas leurs détracteurs, mais des gens qui disent que le bien qu'elles sont susceptibles d'opérer est trop lent et qu'il est préférable de les remplacer par une école spéciale dont l'enseignement ne laisse rien à désirer, car *nulle part dans la Province de Québec*, disent même certains journaux, *il est donné un cours complet d'agriculture embrassant l'étude des sciences qui s'y rattachent*. D'autres voudraient remplacer nos écoles d'agriculture existantes par une seule ferme-modèle largement subventionnée et pouvant éclipser celles mêmes établies en pays étrangers au prix de milliers de piastres dépensées annuellement ; d'autres enfin, dont on ne pourrait suspecter le zèle à la cause agricole, voudraient qu'il y eût une ferme-modèle dans chaque comté. Pour notre part, nous dirons qu'il est plus avantageux d'essayer de tirer avantageusement parti des institutions déjà établies au prix de grands sacrifices, ayant de viser à des innovations.

Ce sont autant de questions à résoudre, mais avant de porter jugement sur chacune d'elles, soyons donc sérieux et animés du plus grand zèle pour la cause agricole que ces différentes institutions sont appelées à promouvoir ; n'allons pas, par un faux zèle, paralyser leur action et leurs démarches, essayer même à mettre leur existence en danger.

L'école d'agriculture de Ste-Anne est une de ces institutions que nous devrions tenir à honneur de maintenir et de favoriser davantage par tous les moyens possibles. Si ses progrès ont été lents, c'est qu'elle avait peu de ressources à sa disposition, pour poursuivre les améliorations nécessaires aux opérations que commande une ferme-modèle ; aujourd'hui elle est en état de rendre d'immenses services à notre pays, pour peu que ceux qui ont intérêt à la voir progresser lui fournissent les moyens de remplir à la lettre le programme d'enseignement qu'elle désire poursuivre pour se mettre à la hauteur des besoins d'une agriculture progressive.

Le Gouvernement ne pourra manquer d'être sûrement renseigné sur les opérations de l'école d'agriculture et de la ferme-modèle de Ste Anne, par MM. les visiteurs du Comité de visite de nos écoles d'agriculture. Nous ne savons pas quel jugement ces Messieurs devront rendre de leur visite ; mais d'avance nous pouvons dire qu'ils n'ont eu que des éloges à offrir au directeur, au professeur d'agriculture, et au chef de pratique, de même qu'aux élèves qui fréquentent cette école, car ils ont constaté partout un véritable progrès.

Les livres de comptabilité de la ferme ont été examinés avec le plus grand soin, et grande a été la surprise de MM. les visiteurs quand ils ont constaté que le revenu net réalisé par la vente des produits agricoles, cotés à des prix comparativement bas, a été de \$1722, pour l'année terminée le 30 juin dernier.

CAUSERIE AGRICOLE

DU SOIN ET DE L'ÉDUCATION DES POULAINS.

Les poulains commencent ordinairement à manger à deux mois, et l'on doit leur fournir des aliments appropriés à leur âge ; on ne doit les sevrer qu'au bout de sept ou huit mois environ, selon les circonstances.

Un long allaitement ne leur est pas toujours avantageux, car, s'il leur fait prendre du corps, il les rend mous et paresseux. Il est seulement nécessaire quand les poulains sont faibles et valétudinaires.

Généralement, quand on retire les poulains d'après de leur mère, ils paraissent tristes, inquiets, mais cela ne dure pas longtemps ; quelques jours suffisent pour qu'ils reprennent leur vivacité naturelle, et à cette époque, on doit leur donner pour nourriture de l'orge et de l'avoine écrasés, ou l'une ou l'autre séparément ; du foin bien tendre de bonne qualité, de l'eau blanche faite avec du gruau, et les conduire enfin au pâturage aussitôt que le temps le permet. Il faut éviter avec soin les pâturages frais et ceux où l'herbe serait trop tendre, car elle leur lâche le ventre, leur donne souvent quelques coliques et les empêche de profiter. L'habitude de leur donner du son tous les jours en rentrant de pâturer, est également mauvaise,

Les poulains sont beaucoup mieux portants quand on les mène pâturer tous les jours, pendant le beau temps, que quand on les laisse continuellement à l'écurie; le continué séjour à l'écurie est tout-à-fait contre nature.

Plusieurs auteurs prétendent que la verdure des champs engendre des vers dans le corps des chevaux et qu'il faut leur donner du son deux fois par jour, le matin avant de partir et le soir en rentrant.

En supposant que le vert puisse produire les effets signalés, il est plus sage de leur donner en partie égale l'avoine, l'orge et le seigle écrasés, et de les purger deux fois en deux ou trois jours, tous les trois mois environ; par ce moyen, tout en expulsant les vers s'il y en a, on débarrasse les chevaux des humeurs et des fluides de mauvaise qualité.

Les poulains que l'on retire d'auprès de leur mère pour les sevrer, doivent être mis dans une écurie saine, très propre, ni trop froide ni trop chaude, afin qu'ils ne soient pas trop sensibles au froid. Les mangeoires et les rateliers seront assez bas pour que les poulains puissent y atteindre sans difficulté aucune. Leur litière sera renouvelée le plus souvent possible, le soir et le matin au moins. Huit ou quinze jours après le premier jour de sevrage, on peut les mener dans la prairie, s'il fait beau temps et que la prairie soit convenable, c'est-à-dire si le terrain n'est pas humide, marécageux, ni entrecoupé de fossés, de ravins, ou de toutes autres inégalités.

On doit purger deux fois de suite les chevaux (ou les poulains) qui rentrent de prairie et une huitaine de jours après, on leur fait une demi-saignée au col, et on leur donne ensuite modérément à manger pendant quelques semaines. Il faut être réservé à l'égard du grain, dont l'abondance en ce cas ne pourrait manquer de les enivrer plus ou moins; mais ils ne pourraient manquer de se trouver *échauffés*, c'est ce qu'il faut éviter. On en connaît du reste assez bien les suites fâcheuses. Ce qui précède ne s'applique qu'aux chevaux (ou poulains) que l'on retire du vert, pour ne plus les y remettre de l'année.

Les poulains parvenus à l'âge de sept à huit mois doivent avoir la queue tonduë; cette opération doit se renouveler trois fois, de trois mois en trois mois au moins, afin qu'elle devienne plus fournie de crins. Dès l'âge de quinze ou dix-huit mois, les poulains sentant déjà l'aiguillon de l'amour, il est nécessaire de les séparer des pouliches, pour éviter qu'ils s'énervent.

Les poulains parvenus à l'âge d'un an doivent être étrillés avec une étrille un peu usée, brossés, bouchonnés et poignés tous les jours. Jusqu'à cet âge, la brosse et le poigne tous les deux ou trois jours, peuvent suffire; à dix-huit mois, il faut les panser à fond.

Il est aussi nécessaire, à cet âge, de faire hongrer les poulains doubles de corps, de croupe et très forts d'encolure; ceux qui ont des dispositions contraires ne doivent pas l'être avant trente ou trente-six mois au moins.

Rarement les poulains soumis à une bonne méthode médicale jettent la gourme et plus rarement encore leurs jambes s'engorgent. Toutefois, si l'une ou l'autre maladie arrivait, il faudrait les traiter comme tels.

Pour l'amélioration des races, il serait désirable que les poulains ne fussent montés qu'à l'âge de six ans, tandis qu'ils le sont généralement à trente-six ou à quarante mois. Les mêmes observations s'appliquent au travail. A l'âge de six ans on les aurait plus forts et bien moins sujets aux maladies.

Il faut aussi tenir compte des races, des climats, de la manière dont ils ont été nourris depuis leur naissance, et du genre de service auquel on les destine, car tel cheval fin ne pourra être monté avant l'âge de six ans au moins, sans qu'il en résulte des inconvénients pour son propriétaire, tandis que tel autre cheval commun pourra, sans danger, labourer et charroyer dès l'âge de quatre ans et souvent moins.

Il convient de dresser les poulains de bonne heure pour obvier à une foule d'inconvénients; à cet effet, il faut leur lever de temps en temps les pieds, frapper sur la muraille avec un marteau ou toute autre chose semblable; ne jamais plaisanter avec eux, les corriger à propos s'ils manquent, sans pour cela être trop brusque ni trop méchant envers eux; il faut les habituer au filet et à suivre, sans difficulté, quand on les tire par les rênes, ou seulement par la longe, et à arrêter au premier mot. Il faut aussi leur donner un nom, afin qu'ils sachent que c'est à eux que l'on parle lorsqu'ils sont mêlés à d'autres chevaux.

C'est à l'âge de deux ans environ que l'on doit les faire trotter tous les jours à la longe, autour du pilier, jusqu'à ce qu'ils soient bien accoutumés à cette première leçon; on leur met sur le dos un sac de son pour les habituer à endurer la selle; on leur pose ensuite, pendant quelques heures, une selle dont les sangles ne fassent qu'effleurer le ventre d'abord, on les serre ensuite au fur et à mesure qu'ils s'y font tranquillement. Quand ils sont bien habitués à la supporter, on leur met un harnais léger avec une croupière un peu longue pour qu'elle ne leur serre pas trop la queue et ne les fasse pas ruer.

Quand on croit les poulains assez obéissants et assez tranquilles pour ne plus s'effaroucher, ni se cabrer, ni se jeter de côté, on peut commencer à les monter, et ensuite leur faire faire quelques pas, et plus tard une marche de quelques arpens.

Si l'on destinait un poulain pour le trait, on prendrait une petite charrette, on choisirait un beau temps, un beau chemin, de petits harnais, un mors lycos, et on le mettrait au timon en le tenant bien par la bride sans toutefois serrer; on le ferait avancer à petits pas pendant une demi-heure à peu près; le lendemain on recommencerait en le laissant attelé un peu plus longtemps, et on continuerait ainsi jusqu'à ce qu'il y soit bien habitué, et sans que l'on ait besoin d'être à côté de lui pour le tenir, après quoi on le mettrait en cheville, c'est-à-dire entre le timonier et un autre, et ensuite devant, en lui faisant bien comprendre le côté *dia* et le côté *hue*, etc.

Ces diverses leçons doivent être données aux poulains, petit à petit, le plus lentement possible, de manière à ne pas les fatiguer ni les impatienter; il faut aussi, mais à propos, leur parler, les flatter, les châtier sur le moment de la faute; ce moment passé, on ne doit ni les battre, ni les jurer; quand on les châtie au moment de la faute, il faut le faire modérément, tout en corrigeant leurs défauts et leurs mauvaises habitudes.

Il ne faut jamais exiger des poulains un travail au-dessus de leurs forces et de leur intelligence; les chevaux maltraités perdent leur jeunesse, deviennent toujours rétifs, et difficiles à gouverner, tandis que ceux qui ont été traités avec tous les ménagements possibles sont doux, dociles, et ne donnent aucune peine à dresser.

Beaucoup de chevaux qui n'ont point été apprivoisés étant jeunes restent assez souvent farouches au point de se sauver au moindre bruit et de ne se laisser approcher que rarement et difficilement. Pour apprivoiser et dresser ces sortes de chevaux, il faut avoir une grande patience, employer beaucoup de ménagements et leur administrer un ou deux purgatifs et autant de petites saignées; six jours au moins après les derniers effets de la dernière purgation on les fera jeûner; c'est un grand moyen de réussite. Quant au reste, l'intelligence, le discernement de l'homme doit dans ce cas aviser et agir en conséquence; il ne faut, dans aucun cas, purger le lendemain d'une saignée, ni saigner le lendemain d'une purgation, sauf quelques cas exceptionnels conseillés par les médecins vétérinaires.

La prévoyance chez le cultivateur.

Comme nous avons eu occasion de le dire à plusieurs reprises déjà, une récolte des plus abondantes promet de venir récompenser les labeurs du cultivateur. Jus qu'à ce jour la température a été des plus favorables à la croissance des céréales, et nous espérons qu'il ne surviendra pas avant la moisson, d'accidents de nature à détruire nos prévisions.

Une bonne récolte est la seule récompense qui puisse faire oublier au colon sa tâche pénible. En contemplant ses greniers ployant sous la charge, il ne se rappelle plus ses longues heures de travail, ses sueurs, ses alternatives de doute et d'espérance. Il est heureux et avec raison. Mais tout ne consiste pas à récolter, il faut savoir profiter des dons de la Providence et l'expérience prouve malheureusement, que pour plusieurs, l'abondance est un écueil redoutable. Ils croient les biens qu'ils possèdent inépuisables, et imprévoyants de l'avenir, s'en vont, pour ainsi dire, les éparpillant aux quatre vents, jusqu'à ce qu'ils s'aperçoivent que le fruit de tant de peines est épuisé en pure perte.

L'économie est nécessaire dans toutes les conditions de la vie, mais surtout chez le cultivateur; c'est l'état qui demande le plus de circonspection et de prévoyance.

Disons de suite que le danger contre lequel nous voulons le prémunir n'est pas la prodigalité, mais plutôt l'imprévoyance, l'ambition et l'escompte de l'avenir. Que de cultivateurs, après une bonne récolte, ne savent pas borner leurs désirs, confiants qu'ils sont dans la moisson suivante. Vous les voyez acheter des objets qui, tout en étant utiles, ne sont pas d'une nécessité absolue. Puis survient un accident imprévu et les voilà dans l'embarras, et cette dette contractée par l'imprévoyance devient sur une terre un véritable fléau.

Dans cette province, plusieurs ont appris à leur dépens ce que coûtait cette confiance dans l'avenir. Puisse la leçon du passé servir d'exemple pendant qu'il n'est pas encore trop tard.

Un cultivateur sage doit savoir mettre à profit la moindre parcelle des biens que Dieu lui donne. Après une bonne récolte, il appliquera une partie de son surplus au paiement des dettes qu'un passé plus rigoureux l'a forcé de contracter, et il fera en sorte de ne rien acheter qu'il ne soit certain de ne pouvoir payer à échéance, en faisant la part de toutes les éventualités. Il évitera l'achat d'articles purement de luxe, quand la bonne administration de sa ferme requerra quelque chose d'utile. Enfin, il saura restreindre ses désirs à ses moyens, en se rappelant que l'agriculteur qui ne doit rien est riche, tout en étant l'être le plus libre de la création.—“ *Le Manitoba*,” publié à St-Boniface, province de Manitoba.

Du soin à donner aux abeilles d'août à décembre.

Q—Quels soins doit-on donner aux abeilles au mois d'août.

R—Bien que les abeilles n'essaient que très-rarement au mois d'août, il est cependant nécessaire de ne pas les perdre de vue. Il faut aussi veiller à ce que la teigne ne se mette pas dans les ruchées faibles.

Q—Qu'y a-t-il à faire au mois de septembre?

R—Au mois de septembre, il faut visiter chaque ruchée en particulier, afin de s'assurer si la quantité d'abeilles ou de rayons y est suffisante; et aussi pour voir s'il n'y a pas, dans les rayons, du couvain en putréfaction. Si la population d'une colonie est trop faible pour hiverner, il faut la réunir à une autre; et, si elle ne contient qu'une petite quantité de miel, quoique sa population soit assez considérable, on doit la soigner.

Q—Que faut-il faire lorsqu'il y a du couvain en putréfaction dans les ruches?

R—Lorsqu'il y a du couvain en putréfaction dans une ruche, il faut en faire sortir les abeilles, et les garder dans une ruche vide, pendant un couple de jours, afin qu'elles aient le temps de digérer complètement le miel qu'elles ont apporté. On leur donne ensuite de bons rayons bien sains et on les met à la place de leur vieille ruche. Cette opération se fait plus avantageusement au mois de juin ou de juillet, parce qu'alors les abeilles pourraient trouver abondamment le miel nécessaire à leur subsistance.

Q—Est-ce qu'on ne pourrait pas se débarrasser de ce couvain, en l'enlevant des rayons où il se trouve?

R—Non; quand même vous enlèveriez les morceaux de rayons contenant le couvain en putréfaction, votre colonie périrait infailliblement, si vous ne changez pas les abeilles de ruches, parce que la cause de cette maladie se trouve dans la ruche même, dont le miel ou le pollen ou pain contiennent, paraît-il, un certain poison qui cause infailliblement la mort du couvain.

Q—Comment s'aperçoit-on qu'une colonie est affectée de cette maladie?

R—On s'en aperçoit en tournant la ruche l'ouverture en haut et en soufflant de la fumée sur les abeilles; si l'on y découvre des cellules dont la couverture en cire est déprimée et semble vieille, il faut en examiner l'intérieur; et si l'on découvre de jeunes mortes, il est temps d'agir.

Q—N'est-ce pas aussi pendant ce mois qu'on doit définitivement enlever les petites boîtes en verre?

R—Oui, c'est dans le courant du mois de septembre qu'il faut enlever définitivement ces boîtes, qu'elles soient pleines ou non.

Q—Qu'y a-t-il à faire en octobre ?

R—C'est surtout au mois d'octobre qu'il est important de soigner les ruches faibles; et le moment le plus propice pour commencer, est vers le milieu du mois.

Q—Quels soins exigent les abeilles pendant le mois de novembre ?

R—C'est pendant ce mois, qu'on peut donner une nouvelle couche de peinture aux ruches qui en ont besoin; et si l'on a soigné convenablement les abeilles dans la dernière moitié du mois précédent, on peut continuer à leur donner un peu de nourriture, chaque jour, jusqu'à ce que le temps de les mettre en hivernement soit arrivé.

Q—Y a-t-il quelque chose à faire pendant le mois de décembre ?

R—Il faut, pendant ce mois, visiter souvent les abeilles, soigner les ruchées faibles, et renouveler l'air de l'appartement au moins trois fois par semaine.

Q—Combien une ruchée peut-elle manger de miel pendant l'hivernement ?

R—Une ruchée un peu populeuse peut manger jusqu'à trois livres de miel par mois, ou à peu près quinze livres pendant l'hivernement. Mais une bonne ruchée, bien approvisionnée en consomme beaucoup plus.

Q—Est-il plus facile de soigner les abeilles dans une ruche à cadres mobiles que dans une ruche ordinaire ?

R—Oui, il est beaucoup plus facile de les soigner dans une ruche ordinaire, puisqu'on n'a qu'à enlever un cadre, et à remplir de miel le rayon qu'il contient: on replace ensuite ce cadre, et les abeilles ne tardent pas à découvrir leur nouvelle provision.—*L'Union des Cantons de l'Est.*

Maladies des pores.

On reconnaît qu'un porc est malade, quand il cesse de manger, qu'il penche l'oreille, qu'il est plus pesant et plus parosseux que de coutume. Toutefois, il peut arriver qu'il soit malade et ne donne aucun de ces signes.

Quand on voit un porc diminuer, il faut lui arracher, à contre-poil, une poignée de soies sur le dos; si la racine est nette et blanche, il n'y a aucun danger; si au contraire on découvre quelques marques sanguinolentes ou noirâtres, c'est un signe de maladie.

Avives.—Les avives d'un porc sont sujettes à s'apostumer. Un porc qui a mal aux avives ne mange presque pas, fait le haut dos et tremble. Il faut en ce cas prendre un bistouri ou un rasoir et fendre l'apostume on croix, et en faire sortir l'humour, le gravier, et panser la plaie avec du saindoux fortement salé, et purger l'animal deux fois en deux ou trois jours, en commençant le surlendemain de l'opération, et la rafraîchir ensuite.

Serrement des dents.—On nomme ainsi le gonflement des dents (cavité où la dent est placée), qui empêche ces animaux de manger. Dans ce cas, il faut les purger deux fois et leur donner le lendemain des

boissons rafraîchissantes et ensuite des petits pois crus pour nourriture, quelques poignées seulement.

Soies.—On nomme soies une touffe de poils qui surgit en dehors du cou, vis-à-vis le gosier, et qui correspond à une autre touffe qui traverse les chairs, va jusqu'au gosier et empêche l'animal de manger. Pour extirper cette touffe, on passe en dessous une aiguille de double fil ciré, on soulève les soies et l'on coupe tout autour avec un bistouri ou tout autre instrument tranchant; puis on gratte dans la plaie jusqu'à ce que l'on ait découvert la touffe intérieure, que l'on enlève aisément.

La plaie se pansé ensuite avec du sel et du saindoux, jusqu'à parfaite guérison. Le lendemain et le surlendemain de l'extirpation, on purge l'animal en deux ou trois jours.

Traitements préservatifs.—Les éleveurs doivent, dans leur intérêt, purger leurs porcs de temps en temps. Ceux qui achètent des porcs pour en augmenter le troupeau, doivent en les recevant les purger deux fois en deux ou trois jours. Par ce moyen, on évite beaucoup de maladies, et celles que la purgation ne peut éviter durent moins longtemps et sont plus faciles à guérir.

Ceux qui achètent des porcs maigres pour les engraisser, doivent les mettre pendant deux jours à la diète et les purger ensuite deux fois en deux jours, et si l'engraissement doit durer longtemps, il faut les purger tous les mois. En agissant ainsi, on évite beaucoup de maladies, et on donne à la viande, en la débarrassant de ses impuretés, une qualité supérieure.

Choses et autres.

Etablissement d'un jardin botanique et d'un musée général, sur la ferme expérimentale près d'Ottawa.—Depuis longtemps la question d'établir un jardin botanique sur cette ferme, est à l'étude. En Australie et dans l'Inde on rencontre un grand nombre de ces jardins maintenus par le gouvernement. Le Canada est la plus importante colonie anglaise où une institution aussi instructive manque.

Dans ces sortes de jardins, on cultive des arbres pour connaître la qualité du bois, celle de l'écorce pour les fins domestiques et celle de leurs fruits; on y cultive en outre toutes sortes de plantes médicales et de fleurs.

Il est actuellement question d'établir un semblable jardin sur la ferme expérimentale près d'Ottawa, où l'on pourra réunir tous les arbres, arbrisseaux et fleurs du Canada, en autant que le climat le permettra, et introduire et propager de nouvelles et utiles espèces. Ce jardin sera d'un grand intérêt et nécessitera que peu de dépenses.

On se propose encore d'établir sur cette ferme expérimentale, un musée général où l'on gardera des échantillons de toutes les variétés des produits de la ferme, et les visiteurs pourront alors faire des comparaisons et puiser des renseignements utiles. Des spécimens d'insectes malfaisants et d'oïseaux nuisibles et utiles trouveront aussi leur place dans ce musée.

Ces deux institutions seront une importante amélioration dans la ferme expérimentale d'Ottawa.

Le foin dans le comté de Chicoutimi.—M. Siméon Lesage, député ministre de l'Agriculture, est revenu enchanté de la récolte au Lac St-Jean qu'il vient de visiter; les grains sont on ne peut plus beaux et très avancés.

Mais M. Lesage, suivant ce que le rapporte le *Réveil du Saguenay*, a constaté que dans le comté de Chicoutimi, le foin généralement n'est pas ce qu'il devrait être. "Il est bien poussé, dit-il, les terres sont si bonnes, mais il y a trop de foin, trop d'herbes bâtarde; j'ai à peine vu dans mon voyage deux ou trois pides de beau mil et mil seulement. Dans toutes les prairies c'est un mélange d'herbes de toutes sortes.

"Cet état de choses est très regrettable, car ces foins ne pourront jamais être cotés aux prix des foins de première qualité. Ce sont des foins inférieurs qui n'atteindront jamais que des prix inférieurs. Nos terres sont bonnes pourtant, mais on ne sème pas assez fort, voilà la cause du mal.

"Or il est nécessaire de remédier à cela, car l'industrie laitière qui progresse rapidement dans le comté de Chicoutimi, exige une amélioration considérable sous le rapport des prairies.

"Pour faire du fromage et du beurre, il faut du foin et de l'herbe, et nous aurons du foin et de l'herbe en semant de la graine de foin : vérité de M. de la Palisse, qui semble, malgré toute sa clarté, n'être pas bien comprise."

Nous espérons que les observations de M. Lesage seront prises en bonne part et que l'on y attachera la plus sérieuse attention en mettant en pratique ce qu'il nous recommande à l'occasion de nos prairies. Pour les fourrages en général, les semences les plus épaisses sont les meilleures. D'abord la terre, mieux couverte, conserve plus de fraîcheur ; la végétation de la plante est plus assurée ; et si la plante devient moins forte, elle est plus épaisse, plus fine, et chaque tige a proportionnellement une plus grande quantité de feuilles : enfin, la récolte se soutient mieux, est moins sujette à se coucher et à se pourrir, et, ce qui est fort important, laisse moins d'espace aux mauvaises herbes.

Jouissez de la vie.

Quel admirable monde que celui où nous vivons. La nature nous donne la grandeur des montagnes, les vallons et les océans, et mille sources de jouissance. Nous ne pouvons rien désirer de mieux quand nous sommes en santé parfaite. Mais combien de fois la plupart se sont-ils découragés, affaiblis et harassés par la maladie, quand il n'y a aucune occasion pour ce sentiment, comme tous ceux qui souffrent de cet état peuvent s'en procurer la preuve, avec la *Fleur d'août de Green* qui les débarrassera de tout malaise, et les mettra comme s'ils venaient de naître.

La dyspepsie et la maladie du foie sont les causes directes de soixante-quinze par cent des maladies comme les affections bilieuses, l'indigestion, le mal de tête, la constipation, la prostration nerveuse, les vertiges, la palpitation du cœur, et autre décourageants symptômes. Trois doses de *Fleur d'août* en démontreront les merveilleux effets. Bouteilles d'échantillon 10 cents. Essayez.

RECETTES

Enduits pour les toits.

Quelquefois en ce pays on enduit les toits d'un goudron qui provient de la distillation de la houille, que les anglais appelle *coaltar*. Cet enduit est peu cher, très propre et même préférable à la peinture à l'huile et à l'ocre, soit pour la beauté soit pour la durée. Quelques-uns après avoir posé ce goudron y saupoudrent du sable qui s'y incorpore tant bien que mal. Depuis quinze ans environ, on a trouvé en Europe un nouvel enduit extrêmement avantageux pour les combles. On emploie pour cela le goudron ordinaire dont nous avons les éléments en ce pays, avec du sable et de la craie, qu'on étend à une épaisseur de 1 à 5 lignes. Nul doute qu'au lieu de craie on ne puisse employer de la terre glaise ou de notre terre calcaire séchée et pulvérisée. Voici les proportions :

Goudron,	250 livres ou 2 parties.
Sable fin,	375 " ou 3 "
Craie,	375 " ou 3 "

Bien entendu que si le goudron était peu gras, il faudrait y mettre moins de sable et de craie. On fait fondre le goudron dans une chaudière et on mêle peu à peu le sable et la craie. Le toit qui reçoit cet enduit est en planches qui doivent être bien sèches. Dans les lieux où l'on fait des toits plat afin d'avoir un étage de plus ou de faire une plate-forme ou terrasse pour se promener, on commence par faire sur le plancher une aire en mortier bien plaine et un peu en pente, afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales. Sur ce mortier on verse le goudron, préparé comme nous avons dit plus haut, chaud et par conséquent liquide et on l'étend de manière à former une couche d'égale épaisseur. Si le goudron durcit avant qu'on puisse l'étendre, on se sert d'un fer chaud (un fer à

repasser le linge est bon pour cela) pour rendre la couche unie. Quelquefois il arrive que le goudron étant trop gras, s'amollit à la chaleur du soleil, il faut alors répandre dessus une ou plusieurs couches de sable fin. Ce goudron prend de la consistance, acquiert même une grande dureté et devient sonore lorsqu'on le frappe. La chaleur n'a plus aucune influence sur lui, pas plus que le froid.

Voilà pour les maisons ; disons maintenant un mot des toits en paille qui recouvrent nos granges, qui sont si peu durables et si exposés à l'incendie. Dans plusieurs pays où le bois est rare et où peu de personnes sont en moyen de couvrir leurs habitations en métal, en ardoise, ou en tuile, à peu près toutes les maisons dans les campagnes sont couvertes en paille. Les accidents qui en résultent ont fait chercher les moyens de mettre ces sortes de toits plus ou moins à l'abri des ravages du feu et on a réussi peut-être au-delà de ce qu'on avait osé espérer. Voici les principaux moyens employés :

1o. En Russie, on verse sur les couvertures en paille une bouillie de terre glaise qu'on unit avec quelque instrument propre à cela.

2o. On compose une espèce de mortier avec de la terre glaise, du sable, du fumier de cheval et une petite quantité de chaux, le tout bien mélangé et mouillé avec de l'eau jusqu'à consistance de mortier ordinaire. On en forme sur la paille du toit, avec une truelle, une couche de l'épaisseur de quelques lignes, ayant soin de remplir avec la même composition les fentes qui pourraient se former par la dessiccation. Cet enduit en France est trouvé assez solide pour résister aux intempéries de l'air et même aux pluies sans être détérioré ou entraîné.

3o. Prenez, sable fin, une mesure ; cendres de bois bien tamisées, deux mesures ; chaux éteinte, trois mesures. On délaie le tout avec de l'huile et on étend ce mélange avec un gros pinceau. Ce procédé est plus coûteux mais il est bien préférable.

Framboises embouteillées.

Choisissez des framboises grosses, fermes et bien mûres, et ayez soin qu'elles soient libres de tout insecte. Prenez des bouteilles à large goulot, parfaitement sèches, et remplissez-les de ce fruit. Faites un sirop en faisant bouillir ensemble jusqu'à limpidité du sucre granulé et de l'eau accordant trois-quarts de livre du sucre, une demie chopine d'eau et une cuillerée à thé de blanc d'œuf pour chaque livre de framboises. Cela fait, couvrez les framboises de sirop, bouchez fortement les bouteilles et attachez les bouchons avec une ficelle. Mettez ensuite les bouteilles dans un chaudron avec assez d'eau pour les immerger jusqu'au goulot, mettez le chaudron sur le feu et attendez que l'eau soit sur le point de bouillir, alors reculez le chaudron sur un coin du poêle, et laissez mijoter pendant dix minutes, retirez du feu et laissez les bouteilles dans le chaudron jusqu'à ce que l'eau soit entièrement froide. S'il est nécessaire, assurez encore les bouchons solidement. Ces framboises sont très utiles en hiver, et entrent dans une variété de mets exquis. Cette opération peut également s'appliquer au bleuets.

CANADA, }
 PROVINCE DE QUEBEC, } COUR SUPERIEURE,
 No. 893. } District de Kamouraska.

DAME HELCIA ROY, épouse commune en biens de Clément Phaucas dit Raymond, ci-devant de la paroisse de Notre-Dame de Lac, dans le dit District, et maintenant de Salmon Falls, de New-Hampshire, l'un des Etats Unis d'Amérique, dûment autorisé à ester en justice.

Demanderesse,

Le dit CLÉMENT PHAUCAS dit RAYMOND,

Défendeur.

Une action en séparation de biens a été intentée ce jour par la dite Demanderesse contre le dit Défendeur.

ALF. DIONNE,
 Procureur de la Demanderesse.

Fraserville, 9 mars 1887.

Prospectus

DU

Cours Classique

DU

COUVENT DE STE-ANNE DE LA POCATIERE.

Le Couvent de Ste Anne de la Pocatière, situé à 75 milles en bas de Québec, fondé en 1862, est admirablement situé sur un coteau élevé, à une petite distance du fleuve St Laurent, et à un demi mille de la Gare du Chemin de fer du Grand Tronc. Il offre les avantages de la salubrité la plus parfaite. Les sapins les plus superbes qui avoisinent ses bâtisses ainsi que la belle montagne qui en est à quelques pas, en font un des sites les plus pittoresques et les plus agréables de la côte Sud du Saint-Laurent.

EDUCATION MORALE ET PHYSIQUE.

L'enseignement religieux tient le premier rang dans l'éducation des jeunes personnes qui fréquentent cette institution. Les lettres que les Elèves reçoivent ou écrivent sont soumises à l'inspection de la Directrice.

La santé des élèves est pour la Directrice l'objet d'une tendre sollicitude. Lorsqu'elles sont malades, le médecin est appelé et les parents en sont informés immédiatement.

INSTRUCTION.

Le cours d'études est de six ans.

Les matières enseignées sont la Lecture courante et raisonnée, la Calligraphie, la Grammaire, la Géographie, l'Histoire, l'Arithmétique, la Tenue des Livres (en partie simple et en partie double), la Littérature, des exercices de Narration et de correspondance familière, le Toisé et l'Algèbre.

Ces mêmes matières, excepté l'Algèbre, s'enseignent en anglais.

Tous les trois mois, les élèves reçoivent un Bulletin qui est transmis aux parents.

Pour les conditions de pension et autres, s'adresser à Madame la Supérieure du Couvent.

11 août 1887.

GRANDE

EXPOSITION PROVINCIALE

DES

Produits de l'Agriculture, de l'Industrie, de l'Horticulture et des Pêcheries.

SE TIENDRA EN LA

CITÉ DE QUEBEC

DU

5 au 9 SEPTEMBRE

PROCHAIN

—o—

\$25,000 OFFERTES EN PRIX

—o—

Fromagerie et Bouurerie en opération sur le terrain de l'Exposition.

Amusements et récréations de toutes sortes.

Des excursions et le transport des effets, produits agricoles, etc., se feront à des prix très réduits.

Les entrées pour les animaux seront fermées le 29 Août et pour tout le reste le 3 Septembre.

On obtiendra les informations désirables en s'adressant au Secrétaire à Québec, ou à M. S. C. STEVENSON, No 76, rue Saint-Gabriel, Montréal.

GEO. LECLERE,
Secrétaire, à Québec.

4 août 1887.

H.-G. JOLY,
Président.

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

A VENDRE

A LA

Ferme-modèle du Collège de Ste-Anne.

Veaux purs Ayrshires, avec ou sans pedigree; cochons Berkshires; blé de la Mer Noire, de choix.

S'adresser à

JOSEPH ROY,

Chef de pratique.

14 avril 1887.

Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)ooo(—

BETAIL A VENDRE,

JERSEY-CANADIEN.

DEUX TAUREAUX JERSEY,

pur-sang, cinq ans, très beaux reproducteurs.

TAUREAUX ET GENISSES DE L'AN DERNIER.

VEAUX DU PRINTEMPS,

TAUREAUX ET GENISSES.

Cochons Yorkchires.

S'adresser à

J. ISRAEL TARTE,

Québec,

O u N. TARTE,

Rivière-au-Pin, P. Q.

23 juin 1887.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1887---Arrangement pour la saison d'été---1887

Le et après lundi, 14 juin 1887, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.13
Pour Halifax et St-Jean.....	10.37
Pour Lévis.....	11.03
Pour Lévis.....	17.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	17.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	21.35

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 9 juin 1887.